

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CIRCULAIRE

Les 12 heures « Carole Artaud »

&

Challenge National

Tennis de table

Melun (77)

19 & 20 avril 2025

Fédération sportive de
la **ligue de**
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

TENNIS DE TABLE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



12 HEURES "CAROLE ARTAUD"

DIMANCHE 20 AVRIL 2025 - 12H00 / 00H00

CHALLENGE NATIONAL
SAMEDI 19 AVRIL 2025 - 14H00 / 19H00



MELUN (77)
GYMNASE PIERRE LESPIAT
72 BOULEVARD DE LESPIAT



SOMMAIRE

P - 4 : Le Mot du Président National UFOLEP

P - 5 : Le Mot du Président de l'UFOLEP 77

P - 6 : Le Mot du Président de l'UNION SPORTIVE MELUNAISE

P - 6 : Le Mot de la Présidente de la section TENNIS DE TABLE de l'USM

P - 7 : Bienvenue en Seine-et-Marne

P - 8 : Les informations générales (accueil, lieu)

P - 9 : Programme

P - 10/11 : Le coin des infos (buvette, venir à Melun, ou dormir)

P - 12 à 15 : Les règlements

P - 16 : Inscriptions

P - 17 : Fiche d'inscription

P - 18 : Liste les joueurs engagés (Challenge National)

P - 19 : Composition des équipes engagées (12 heures « Carole Artaud »)

Le Mot du Président National UFOLEP



C'est l'esprit d'innovation qui caractérise le format des 12h de tennis de table Ufolep. Quelle bonne idée que de proposer chaque année cette formule aux dizaines de participantes et participants qui vont ainsi, certes se confronter sportivement mais aussi échanger, rire et partager. Merci à la commission nationale sportive qui organise les 3 finales nationales chaque année et qui ne compte pas son temps. C'est le cas bien entendu aussi pour les bénévoles de Seine et marne, pongistes et super organisateurs qui vont réserver le meilleur accueil possible aux équipes, avec le soutien efficace du comité départemental du 77 qui sera cette année un des plus gros organisateurs de finales nationales, grand merci.

Paris 2024 a été une opportunité unique pour célébrer le sport dans toutes ses dimensions et inscrire son héritage dans notre engagement de fédération sportive inclusive et porteuse de sens. En résonance avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, notre fil rouge de la saison 2024/2025, « L'UFOLEP, Terre d'égalité », sera présent au cœur de chaque événement, de chaque dispositif, de toutes les manifestations nationales, véritables temps forts de notre fédération.

Nos manifestations nationales sont bien plus que des compétitions ; elles sont des rendez-vous de partage et de cohésion où s'incarne notre slogan « Tous les sports autrement ». En rassemblant des participant.e.s de tous âges, de toutes origines et de toutes identités, ces événements renvoient notre engagement envers une pratique sportive où chacun et chacune peut trouver sa place. Ces finales, en lien avec les valeurs de Paris 2024, sont conçues pour permettre à chaque participant.e de vivre un moment d'épanouissement au-delà de la performance sportive, rassemblant aussi des milliers de spectatrices et spectateurs.

Cet engagement s'est retrouvé l'été dernier au cœur du Club France, dans de nombreuses fan zones et dans notre participation à la Maison des Fiertés lors des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que dans notre action continue autour des questions de genre, d'identité, de transition et de liberté.

Nous nous engageons ainsi à poursuivre cette démarche à chaque échelon de la fédération, en garantissant à chaque adhérent.e la liberté et l'égalité dans la pratique sportive. Nous veillerons, à travers toutes nos manifestations, à offrir des moments où chacun et chacune se sentira respecté.e et valorisé.e pour ce qu'il ou elle est.

En cultivant le plaisir du partage et du respect mutuel, nous faisons de l'UFOLEP un espace où l'héritage de Paris 2024 se vit pleinement.

Arnaud JEAN
Président National

Le Mot du Président de l'UFOLEP 77

RÉMI CALLÉGARI



Chers amis,

Dans un élan d'enthousiasme et avec le soutien de la Commission Technique Départementale de Tennis de Table, du club de l'US MELUN, de la ville de MELUN, et du Comité UFOLEP77, nous avons le plaisir de vous inviter en terre briarde pour participer au Challenge National et aux 12 heures de Tennis de Table, qui se tiendront au Gymnase Pierre LESPIAT les 19 et 20 avril 2025.

Depuis le début de l'année, le Comité UFOLEP77, sous la direction d'Alain GUILLIOMET, la Commission Technique Départementale, et le club de l'US MELUN, présidé par Irène SOUFFLET, travaillent d'arrache-pied, épaulés par une équipe dévouée de bénévoles, pour faire de cet événement un moment mémorable.

Nous mettons tout en œuvre pour créer les conditions optimales d'une compétition d'exception, dans une atmosphère chaleureuse et festive.

Ce sera l'occasion de partager ensemble des moments de convivialité, tout en célébrant nos valeurs communes : respect, équité, fair-play et solidarité.

Nous sommes impatients de vous accueillir et de vivre avec vous ces deux journées riches en émotions et en sport.

Rendez-vous les 19 et 20 avril 2025 !

À très bientôt,

Rémi Callégari
Président UFOLEP 77

Le Mot du Président de l'UNION SPORTIVE MELUNAISE

Les 19 et 20 avril ce sera avec un grand plaisir et une grande fierté d'accueillir à Melun la désormais traditionnelle compétition nationale des 12 h de tennis de table.

Des pongistes venus de tous les coins de l'Hexagone prendront possession du gymnase Pierre Lespiat et les bénévoles du club habitués à l'organisation de ce type de compétition seront à même de vous offrir les meilleures conditions de jeu et un accueil convivial et chaleureux.

Après les succès du tennis de table aux Jeux olympiques de Paris 2024, je souhaite à la nouvelle Présidente la réussite attendue pour ce club qui occupe une place importante au sein de notre Fédération melunaise et je sais par avance que ce séjour au cœur de la Brie restera un agréable souvenir sportif.

Jacky MEJANE
Président de l'USM

Le Mot de la Présidente de la section tennis de table de l'USM

C'est pour moi un grand plaisir de vous souhaiter très cordialement la bienvenue à l'occasion de ce challenge national des 12 heures Carole Artaud.

Initialement, nous n'avions pas prévu d'organiser cette manifestation mais quand les responsables UFOLEP nous ont annoncé que, faute d'avoir trouvé un club organisateur, cette compétition risquait d'être annulée cette année, nous n'avons pas hésité très longtemps et nous avons décidé d'accepter de relever ce défi conjointement avec le club Veneux-les-Sablons.

L'organisation de ce challenge n'aurait pu se dérouler sans le soutien de la Commission départementale UFOLEP Tennis de Table et la municipalité de MELUN, Ville Sportive et Terre de Champions.

Le délai d'organisation étant très court, nous avons pu compter encore une fois sur une poignée de fidèles bénévoles toujours pleins d'énergie de nos clubs respectifs pour qu'ils soient la force vive de l'organisation de ce challenge.

C'est pourquoi, je tiens particulièrement aujourd'hui à les mettre dans la lumière et à les en remercier car c'est une espèce en voie de disparition, toujours dans l'ombre, sans qui rien ne serait possible.

Je remercie également nos partenaires privés.

J'espère que nous ferons ensemble de cette manifestation un grand moment de convivialité et de partage.

Cette année les cloches ne partiront pas toutes à Rome car elles sont attendues à MELUN pour les 12 H...

Bon jeu à tous.

Irène SOUFFLET

Présidente de l'US Melun Tennis de Table et sa bande de Lapinous de Pâques.

BIENVENUE EN SEINE-ET-MARNE

L'UFOLEP Nationale

et sa **Commission Nationale Sportive de Tennis de Table**,
le **Comité départemental UFOLEP de Seine-et-Marne**, sa
Commission Tennis de Table UFOLEP
et ses **Associations de Tennis de Table**,
le **Conseil Départemental de Seine-et-Marne**, la
Ville de MELUN,
l'Union Sportive Melunaise
et **l'ensemble des partenaires du comité d'organisation**

seront heureux de vous accueillir à **MELUN** pour
le **Challenge National**
le samedi 19 avril 2025

et pour **les 12 Heures « Carole Artaud »** de
TENNIS DE TABLE
le dimanche 20 avril 2025.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements :

Administratifs :

UFOLEP 77 : 01 64 41 08 30
58 ALLÉE EDOUARD BRANLY 77550
MOISSY-CRAMAYEL

Techniques :

Alain GUILLIOMET : 06 71 86 04 86 alain.guilliet@orange.fr

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dès réception de ce dossier : confirmez votre inscription auprès de votre responsable régional ou départemental ; seul le responsable régional ou départemental enregistrera les inscriptions.

ACCUEIL - LIEU

Le Comité Départemental UFOLEP Seine-et-Marne et l'Union Sportive Melunaise sont heureux de vous accueillir :

Le **SAMEDI 19 AVRIL 2025**
pour LE CHALLENGE NATIONAL à partir de 11 heures

Le **DIMANCHE 20 AVRIL 2025**
pour LES 12 HEURES « Carole Artaud » à partir de 10 heures

au

GYMNASE PIERRE LESPIAT 72
Boulevard de l'Almont 77000
MELUN

Dès leur arrivée, les responsables devront se présenter au bureau d'accueil pour :
émarger et retirer les pochettes d'accueil contenant tous les renseignements pratiques ainsi que tous les renseignements utiles pour que leur séjour soit agréable.

En cas de retard, prévenir Alain GUILLIOMET correspondant de la manifestation : 06.71.86.04.86

PROGRAMME

SAMEDI 19 AVRIL 2025

de 11h00 à 13h00 : Accueil au Gymnase Pierre Lespiat et pointage des joueuses et des joueurs.

13h30 : Constitution des équipes (par la CNS) du CHALLENGE NATIONAL

14h00 : Début du CHALLENGE NATIONAL

19h00 : Fin des rencontres

Palmarès et pot de l'amitié.

DIMANCHE 20 AVRIL 2025

de 10h00 à 11h30 : Accueil des délégations et pointage des équipes.

11h00 : Ouverture officielle en présence des personnalités et pot d'accueil

11h45 : Appel des équipes à la table d'arbitrage

12h00 : Démarrage des 12 HEURES « Carole Artaud »

00h00 : Fin de la rencontre

Palmarès et pot de l'amitié.

LE COIN DES INFOS

Un service de restauration rapide sera mis à votre disposition durant tout le week-end !

VENIR À MELUN



En voiture

Depuis Paris via A4 (environ 50 km)

1. Suivre A4/Metz/Nancy/Marne-la-Vallée/Créteil
2. Puis prendre la sortie N104 en direction de A5/Nancy/Sénart/Évry/Pontault-Combault
3. Suivre A105 puis continuer sur N105 - Sortie Melun

Depuis Paris via A6 (environ 50 km)

1. Prendre la sortie A6B en direction de A10/Bordeaux/Nantes/Lyon/Évry/Aéroport Orly/Rungis
2. Suivre A6B (panneaux vers A6/E15/Évry/Lyon/Chilly-Mazarin)
3. Prendre la sortie N104 en direction de A5/Troyes/Marne-la-Vallée/Sénart-Melun/Corbeil-Essonnes
4. Suivre A5a/Troyes/Melun/Lieusaint/Moissy-Cramayel/Savigny-le-Temple pour rejoindre A5/A5a
5. Prendre la sortie A5b/N105 en direction de Melun - Sortie Melun

Depuis Lyon

1. Rejoindre A6
2. Prendre A6/E15 en direction de Paris/Auxerre/Beaune-Saint Nicolas
3. Prendre la sortie 13 vers Étampes/Melun/Milly-la-Forêt - Sortie Melun

En transport en commun

Melun se situe en Zone 5, le ticket peut s'acheter dans toutes les gares du réseau Île de France, Transilien ou RER.

Au départ de Paris Gare de Lyon

- Transilien Ligne R en direction de Montargis, Montereau ou Laroche-Migennes (entre 25 et 35 minutes)

Au départ de Gare du Nord, Châtelet-les-Halles ou Gare de Lyon

- RER Ligne D en direction de Melun (environ 50 minutes)

En transport en commun : Bus 3609 ou 3657, descendre à COSEC.

OÙ DORMIR

IBIS - MELUN (1,4km du gymnase)

CAMPANILE - MELUN SUD (7,6km du gymnase)

LE GRAND MONARQUE - MELUN (6,6km du gymnase)

IBIS STYLE - RUBELLES (1,5km du gymnase)

CAMPANILE MELUN/SENART (5,4km du gymnase)



CHATEAU DE COURTRY (Sivry Courtry - 8,2km du gymnase)

DOMAINE DE L'ORANGERIE (Boissise-la-Bertrand - 10,7km du gymnase)



(cliquez sur les lieux pour plus d'informations)

RÈGLEMENT

Les balles prévues pour l'ensemble de la compétition étant blanches, nous vous rappelons que la couleur du maillot de chacun des participants ne pourra être de cette couleur.

LE CHALLENGE NATIONAL

Article I : Présentation

C'est une épreuve ouverte aux joueuses et joueurs né en 2013 et avant, ayant une licence UFOLEP TT pour la saison 2024-2025.

Elle se déroule le samedi 19 avril 2025 de 14h00 à 19h00, veille des 12 heures, par équipes de 2 constituées par la CNS.

L'organisation technique et sportive est confiée à la Commission Nationale, la logistique et l'organisation matérielle, au comité départemental

Article II : Engagements

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et enregistre les engagements individuels sans limitation d'effectif via la plateforme UFOLEP Nationale.

Les inscriptions peuvent se faire pour le samedi ou le dimanche ou pour les deux jours.

Date butoir des inscriptions : **4 AVRIL 2025.**

Article III : Séries et constitution des équipes

Le nombre de séries sera défini en fonction des engagements, il ne sera pas inférieur à 3. Les équipes constituées par la CNS, pourront être mixtes ou non mixtes et composées de 2 adultes, de 2 jeunes, ou d'un adulte et d'un jeune

À l'issue du pointage, la CNS répartira dans les séries, les joueurs par niveau de jeu, toutes catégories confondues puis constituera pour chacune des séries, des équipes de 2 personnes, par tirage au sort.

Article IV : Déroulement du challenge

Un nombre de 16 tables minimum selon le nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'inscrits et afin de permettre un maximum de rencontre une durée limite de jeu pourra être fixée.

Les séries (si besoin, ou selon nécessité) et les équipes étant constituées par le juge arbitre, le premier tour se disputera dans chaque série par tirage au sort intégral. Les autres tours se feront selon les points gagnés ou perdus du tour précédent. Aucune élimination.

Les parties se dérouleront aux meilleurs des trois manches.

Chaque manche gagnante en 11 points selon le règlement national (deux points d'écart).

Un nombre de points sera attribué à chaque équipe gagnante et perdante.

A la fin des rencontres, un classement sera effectué et les récompenses attribuées.

La CNS se réserve le droit d'adapter le règlement et le déroulement des rencontres aux circonstances, en particulier celles liées au contexte sanitaire.

Article V : Tarifs des engagements

Les prix des engagements sont fixés suivant le tarif National en vigueur :

15 € pour les adultes et 8 € pour les jeunes.

Ceux qui s'engagent le samedi pour le Challenge National ne paieront pas d'inscription pour les 12 heures Carole Artaud le lendemain.

Tout forfait non justifié fera l'objet d'une amende selon le règlement national.

LES 12 HEURES « CAROLE ARTAUD »

C'est une épreuve qui se déroule par équipes de 3 durant douze heures non-stop de midi à minuit très précisément et ouverte aux licenciés UFOLEP qui devront déposer leur licence à la table d'arbitrage pour 11 heures 30.

L'organisation technique et sportive est confiée à la Commission Nationale, la logistique et l'organisation matérielle à un comité départemental volontaire.

Composition des équipes :

Les équipes se composent de trois joueurs :

Un adulte masculin ou féminin de 17 ans et plus
Une féminine, adulte ou jeune de 11 ans et plus
Un jeune, garçon ou fille, de 11 ans à 16 ans.

NB : Il est autorisé pour une et une seule équipe par département de remplacer la féminine par un deuxième jeune garçon. La mixité entre les associations d'un même département est autorisée.

Le total des classements des trois joueurs ne doit pas être supérieur à 3 200 points.

Engagements :

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et peut engager une ou plusieurs équipes selon le nombre de places disponibles.

Les inscriptions des équipes seront faites par le responsable départemental.

Date butoir des inscriptions : **4 avril 2025**

Le juge arbitre de l'épreuve, désigné par la Commission Nationale est le seul habilité à définir le nombre d'équipes et à autoriser l'engagement d'équipes supplémentaires.

Déroulement de la compétition :

La compétition se déroule le dimanche de Pâques soit le 20 avril 2025 de midi à minuit très précisément.

Le premier tour est disputé par tirage au sort intégral entre toutes les équipes.

Les autres tours se déterminent par tirage au sort orienté selon le nombre de victoires des équipes durant les tours précédents.

Chaque rencontre comprend trois simples et un double joué en une seule manche de 31 points sans point d'écart avec changement de service tous les deux points et sans temps mort, changement de côté à 15 points.

Le double est joué en premier, puis les trois simples. Les deux joueurs n'ayant pas participé au double devront obligatoirement participer à l'un des deux premiers simples. En cas d'égalité, les deux joueurs qui n'ont pas participé au double, jouent une partie supplémentaire en cinq points, dite de « mort subite » avec changement de service à chaque point et sans temps mort.

A chaque tour, les équipes inscrivent librement et indépendamment des adversaires l'ordre de participation de ses joueurs.

A chaque tour, les équipes obtiennent un nombre de points correspondant au résultat de la rencontre.

A la fin du rassemblement, un trophée sera remis à l'équipe terminant à la première place représentant son département et le remettra en jeu lors de l'édition suivante.

Une récompense, à l'initiative du département organisateur, sera remise au dossard ou au maillot le plus original présenté par les équipes et dont un exemplaire supplémentaire sera exposé toute la durée de la rencontre.

**7 critères visuels sont indispensables : le logo Ufolep,
« Challenge Carole Artaud », « 12H », la date de l'événement,
le lieu de la rencontre ,
le département et le numéro de l'équipe représentée.**

La CNS se réserve le droit d'adapter le règlement et le déroulement des rencontres aux circonstances, en particulier celles liées au contexte sanitaire.

INSCRIPTIONS

Instructions :

La fiche de préinscription doit être envoyée par le responsable du club à sa CTD ou à son comité départemental UFOLEP. (par mail ou par courrier)

Les engagements peuvent se faire individuellement pour le samedi ou par équipe le dimanche ou pour les deux jours.

N'oubliez pas votre licence UFOLEP dûment homologuée et pour le dimanche, votre dossard ou tee-shirt « personnalisé » *

Instructions pour les comités départementaux :

Le responsable départemental UFOLEP ou de la CTD effectue les engagements des joueurs pour le challenge national du samedi et l'engagement des équipes pour les "12 heures" du dimanche, avant le **4 avril 2025**.

Via la nouvelle plateforme : **UFO'Sports !** Voici le tutoriel pour les inscriptions : [ici](#)

Pour toute question, voici les contacts ↴

Alain PECHIN : a.pechin@ufolep.org

Jennifer ARRETEAU : jarreteau.laligue@ufolep.org

Les droits d'engagements :

Conformément aux règlements administratifs, sportifs et financiers, le montant des engagements est de **8,00 €** par jeune (de 2008 à 2013) et de **15,00 €** par adulte.

L'UFOLEP Nationale facturera les droits d'engagements aux comités départementaux à l'issue du rassemblement. Un joueur inscrit aux 2 rencontres sera facturé qu'une seule fois.

*** 7 Critères visuels indispensables : le logo Ufolep,**

« Challenge National », « 12H Carole Artaud », la date de l'événement, le lieu de la rencontre, le département et le numéro de l'équipe représentée.

Déposez un exemplaire à l'accueil à votre arrivée.

12 HEURES « Carole Artaud »

DIMANCHE 20 AVRIL 2025

Composition des équipes engagées

Tout changement reste possible avant le début de l'épreuve, le signaler dès votre arrivée au gymnase.

		Nom Prénom	Année de naissance	N° de licence	Classement
Équipe 1	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				
Équipe 2	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				
Équipe 3	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				
Équipe 4	Féminine				
	Jeune				
	Adulte				

FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le **4 avril 2025** à votre responsable départemental ou régional

Département :

Association :

Responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone. :

Mail :

Engage jeunes (x 8 €) et adultes (x 15 €) aux rencontres nationales des 19 et 20 avril 2025.

Un joueur inscrit aux 2 rencontres sera facturé qu'une seule fois.

Montant à reverser à votre comité départemental : €